

Syndrome de Stockhol : pourquoi ce paradoxe ?

Dr E. Torres, V. Grenier- Boley

Intervention sur antenne du Docteur Paul BENSUSSAN, Psychiatre, concernant le Syndrome d'aliénation parentale

"Le SAP, ce sont des manifestations pathologiques que présentent des enfants dont les parents s'affrontent après une séparation.

Ces enfants sont programmés par un parent (dit « aliénant ») et rejettent l'autre parent (dit « aliéné » au sens de « devenu étranger » pour l'enfant) de par ce processus de destruction.

L'aliénation est ici surtout à prendre dans le sens de « rendre un parent étranger pour un enfant », bien que ce soit aussi à prendre dans le sens d'une folie, un délire.

Le problème est que toutes ces manifestations de signes qui ont été superbement décrits par des psychologues américains sont encore très méconnus en Europe.

Les enfants sont ainsi victimes d'une maltraitance authentique qu'est le SAP : ils voient la réalité, une image en « noir » et « blanc »: il y a un parent perçu comme uniquement bienfaisant et un parent perçu uniquement comme destructeur.

Dans toute la psychiatrie, dans toute l'expertise, c'est vraiment le domaine où les experts et les juges doivent travailler ensemble. Les juges et experts doivent apprendre à reconnaître ces pathologies et les psychologues doivent les aider pour cela.

Il n'y a aucun espoir de résolution « spontanée » dans un problème comme le SAP arrivé à un stade grave, sévère.

Dans ces situations, la prudence s'impose sur l'attitude d' « écouter la parole de l'enfant », « ne pas le forcer », d'autant que le parent aliénant présente une attitude angélique : « Mais, Monsieur le Juge, je lui dis d'aller voir son autre parent ! Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ?!... »

Il serait tout à fait angélique de mettre des psychothérapeutes seuls sur ce genre de situations, l'échec est garanti.

Il faut une intervention de la part de juges qui fassent preuve de courage professionnel, qui vont prendre des solutions avec des prises de risques et qui vont oser poser un diagnostic et en tirer les conséquences. Rien ne se fera de façon angélique. »

Interview écrite du Docteur BEN SOUSSAN

Comment définissez-vous le **syndrome d'aliénation parentale** ? Est-il courant lors des divorces ?

C'est un syndrome vécu par l'enfant qui est induit par l'un des deux parents et qui amène l'enfant à rejeter l'autre parent, à le considérer comme étranger (le mot "aliéné" signifie "étranger"). C'est souvent accompagné de haine, et d'un rejet violent.

Le plus souvent, le parent aliénant est le parent "gardien", mais ça peut arriver que ça soit l'inverse ; c'est plus rare. La caractéristique d'un "SAP" (syndrome d'aliénation parentale) réussi, c'est quand l'enfant n'a plus besoin de paroles insultantes de son père ou de sa mère à l'égard de l'autre, qu'il est capable de penser par lui-même des horreurs sur l'un de ses géniteurs.

Par le passé, la tendance était de dire que le parent laissé de côté (aliéné) ne devait pas trop insister pour maintenir le lien, car quand l'enfant grandit, il est naturellement plus facile de renouer le contact.

Même si certaines fois, cette stratégie peut être payante, moi je recommande aux parents aliénés de faire tout ce qu'ils peuvent pour garder le lien, même si l'enfant est petit. Il faut qu'ils envoient des signes pour faire comprendre que la communication est toujours possible, que la porte reste ouverte, que si l'enfant revient vers lui il sera accueilli à bras ouverts. Mais en cas d'aliénation bien ancrée, il est rare que les enfants fassent marche arrière.

Comment expliquez-vous que des enfants prennent soudainement et violemment parti contre un de leurs parents ?

Ça se fait, en fait très insidieusement.

Il suffit d'un rien pour qu'une petite parole d'un parent soit très significative pour un enfant ou un adolescent.

Vous savez, une remarque qui n'a l'air de rien du genre : "si seulement ta mère ou ton père était plus ceci ou cela...".

C'est un mode très pervers de "mettre l'enfant de son côté", de trouver un allié, de monter son enfant contre l'autre.

Comment dans ces histoires, s'opère la manipulation du parent sur ses enfants ? Peut-on parler de manipulation ?

On peut parler de manipulation mais on n'est pas sûr du caractère volontaire de cette manipulation. Le rejet de l'autre parent n'est parfois qu'un acte inconscient. Les enfants peuvent être contaminés par la haine que leur mère ou père peut avoir pour l'autre.

Dans ces histoires de séparation, l'enfant est une arme de vengeance. Il y a même des fois où les enfants sont amenés à faire des dénonciations calomnieuses, comme des révélations sur des attouchements sexuels (cela représente environ 10 % des cas). Et puis, souvent, le parent aliénant s'applique à être parfait. Il montre tous les certificats de bonne conduite, les bulletins scolaires pour justifier qu'à lui seul, il peut être mère et père à la fois. C'est une manière d'alimenter la manipulation.

Est-ce que ce syndrome est comparable à un embrigadement au sein d'une secte ?

C'est totalement ça. En fait, on pourrait se demander quelle est la différence entre un banal conflit et ce syndrome d'aliénation parental. Il existe deux grosses différences :

Dans le cas du SAP, l'enfant est totalement sous l'emprise de l'un de ses parents, à tel point qu'il a une vision du monde sectaire : tout est blanc ou noir. Alors que dans un simple conflit, c'est différent, même si l'enfant ne s'entend pas avec l'un de ses parents, il est capable de reconnaître les qualités de celui-ci. Dans un cas du SAP, il ne l'est plus.

Ce qui ressemble également à un comportement sectaire c'est le fait que l'enfant ne rejette pas simplement son père ou sa mère mais toute la branche de la famille. Il met de côté toute une partie de lui-même.

Docteur BEN SOUSSAN